

L'an deux mille vingt deux, le 23 mars 2022 à 9 heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise DE ROFFIGNAC, Présidente, en visioconférence ZOOM. La séance était enregistrée.

Date de convocation : 14 mars 2022

Etaient présents en visioconférence : Mme Françoise DE ROFFIGNAC, M. Jean PROU, M. Jacky BOTTON, Mme Célia MONSEIGNE, M. Louis CAVALEIRO, Mme Michèle SAINTOUT, Mme Joëlle MARIE-REINE-SCIARD, M. Olivier ESCOTS, M. Philippe LABRIEUX, M. Cyril PENAUD

Etaient absents représentés : Mme Pascale GOT, pouvoir à Mme MONSEIGNE ; M. Stéphane LEBOT, représenté par Mme SAINTOUT ; Mme Lydia HERAUD, représentée par Mme MARIE-REINE-SCIARD ;

Etaient excusés : Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mr Stéphane COTIER, Mme Virginie JOUVE, Mme Véronique HAMMERER, Mr Vincent BARRAUD

Etaient également présents : Mr Jean-Luc TROUVAT, Directeur du SMIDDEST, Mme Esther ALLONNEAU, assistante d'administration du SMIDDEST, Mme Nathalie BRICHE, du département de la Gironde, Mme Isabelle PREVOST, de la Région Nouvelle-Aquitaine

Secrétaire de séance : M. Cyril PENAUD

**Membres en exercice : 16
Membres présents : 10
Suffrages exprimés : 11**

**Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0**

**Délibération N°2022-02-19
Affectation du résultat 2021 - Budget Annexe CORDOUAN**

Après avoir examiné le compte administratif 2021 du Budget Annexe CORDOUAN, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;

Constatant que le compte administratif 2021 du Budget Annexe CORDOUAN fait apparaître un excédent de fonctionnement de 187 013.02 € et un excédent d'investissement de 12 675.67€;

Après discussion et à l'unanimité, le comité syndical décide :

Article unique : d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice :	+ 86 471.72 €
B Résultats antérieurs reportés :	+ 104 636,77 €
C Part affectée à l'investissement R1068	- 4 095,47 €
Résultat à affecter = A+B-C	+187 013.02€

Solde d'exécution d'investissement

D Résultat de l'exercice	+ 12 144.42 €
E Résultats antérieurs R001 :	+ 531.25 €
Excédent de financement = D + E	+ 12 675.67 €

1) report excédent en fonctionnement R002 :+ 187 013.02 €


2) report d'excédent d'investissement R001 :+ 12 675.67 €

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Blaye, le 23 mars 2022.

La Présidente
Françoise DE ROFFIGNAC

SMIDDEST
Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire
12 rue St-Simon, 33500 BLAYE
05 57 42 28 76 - contact@smiddest.fr

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

Envoyé en préfecture le 31/03/2022
Reçu en préfecture le 31/03/2022
Affiché le 
ID : 033-253306310-20220323-2022_02_19-BF